

***La fusion du MEDEF et de l'État,  
ça se paye en milliards de subventions,  
ça se subit avec la loi travail,  
Et ça nous poursuit encore...  
du commissariat jusqu'au tribunal !***

En juin 2017, les intermittents du spectacle et des opposants à la loi travail se sont invités au siège du MEDEF. Déterminés et pacifiques, les manifestants sont intervenus avant que se tienne une réunion sur la fiscalité.

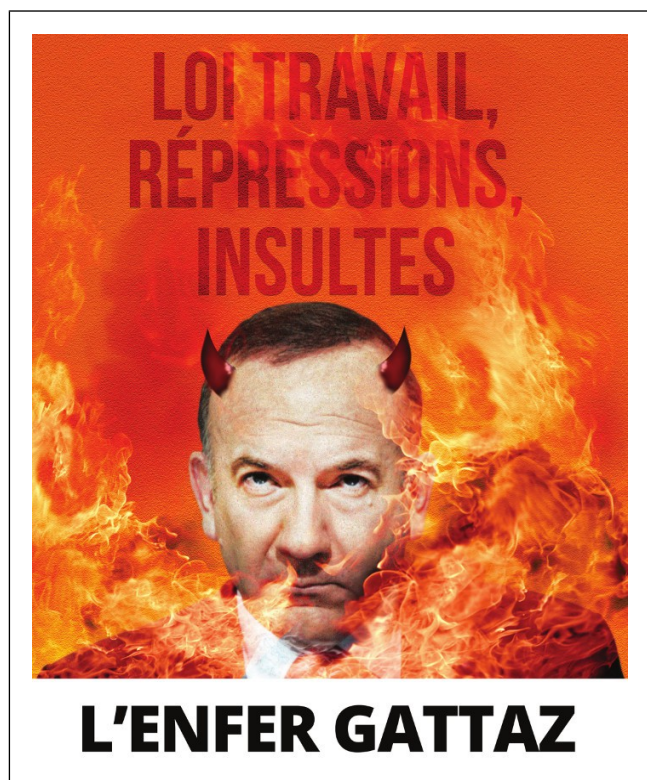
Mais un cadre du MEDEF préfère l'insulte au dialogue et le fait divers à l'opposition politique. Il frappe un des manifestants... et aussitôt porte plainte pour un coup imaginaire.

La victime devient accusé, Loïc passe 48h en Garde à vue et se retrouve en procès le 11 septembre 2017.

7 autres manifestants sont convoqués au commissariat des mois plus tard, placés immédiatement en garde à vue pour de soit-disant dégradations générées par l'occupation.

**Ils passent en procès le 10 février 2017.**

Nous vous attendons dès 12h pour les soutenir, devant le tribunal de Paris, M°Cité



**Pour la relaxe de nos camarades  
Pour la séparation du MEDEF et de l'État  
Pour l'amnistie de tous les inculpés du  
mouvement social !**

Une soirée de soutien aura lieu  
**vendredi 3 février à partir de 18h**  
au Shakirail, 72 rue Riquet, M° Marx Dormoy  
Entrée libre, concerts, expos, caisse de soutien

*Le comité de soutien aux invités du MEDEF*